



**Atelier 2016**  
**« Plan d'avertissement  
et d'alerte Rhin »**

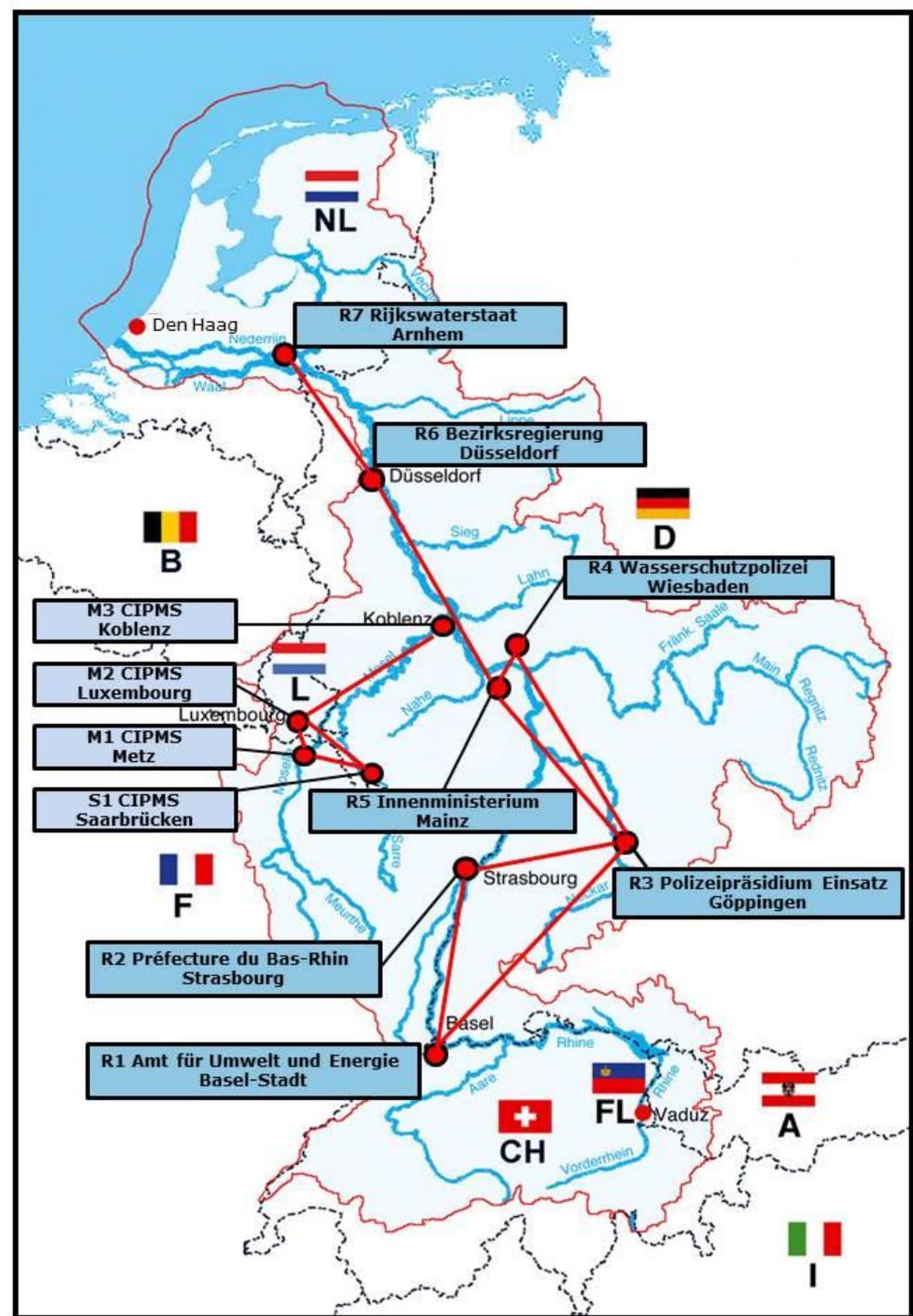
**3 et 4 mars 2016**  
**Bonn**

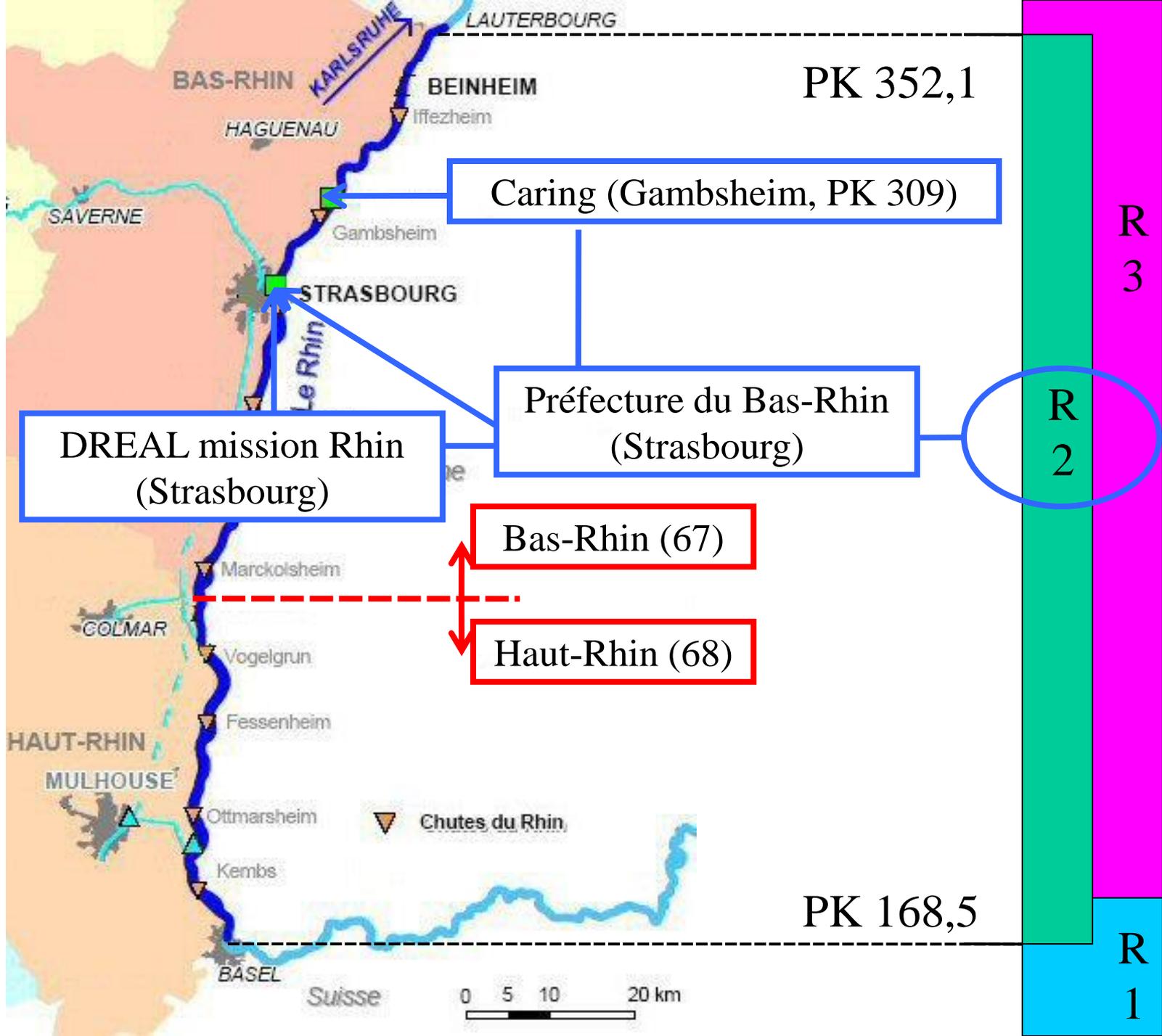
**Présentation du CPIA - R2**  
***J. THOMAS (Préfecture du Bas-Rhin)***

# R2 = Préfecture du Bas-Rhin - Strasbourg (avec le Caring\*, à Gamsheim, et la D.R.E.A.L\*\*)

\* Caring = Centre d'Alerte Rhénan et  
d'Informations Nautiques de Gamsheim  
\*\* D.R.E.A.L = Direction régionale de  
l'environnement, de l'aménagement et du  
logement

- Préfecture : protection civile
- Caring : plate-forme d'information, centre  
de gestion de trafic et de crises
- D.R.E.A.L : police de l'eau





PK 352,1

Caring (Gambenheim, PK 309)

DREAL mission Rhin  
(Strasbourg)

Préfecture du Bas-Rhin  
(Strasbourg)

Bas-Rhin (67)

Haut-Rhin (68)

PK 168,5

R  
3

R  
2

R  
1

0 5 10 20 km

# Le contexte

La zone de compétence de R2 est limitée à la rive française, sur 183,6 km.

Néanmoins, quasi-totalité du trafic sur cette zone se fait en France (Grand Canal d'Alsace puis écluses en France) donc grande probabilité d'avoir des pollutions en France.

Compétence du CPIA R2 pour le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

Trafic rhénan 2015 aux écluses de Gamsheim (source : Caring)

26 210 bateaux (soit 72 / jour) (2004 : 31 100 bateaux soit 87 / jour)

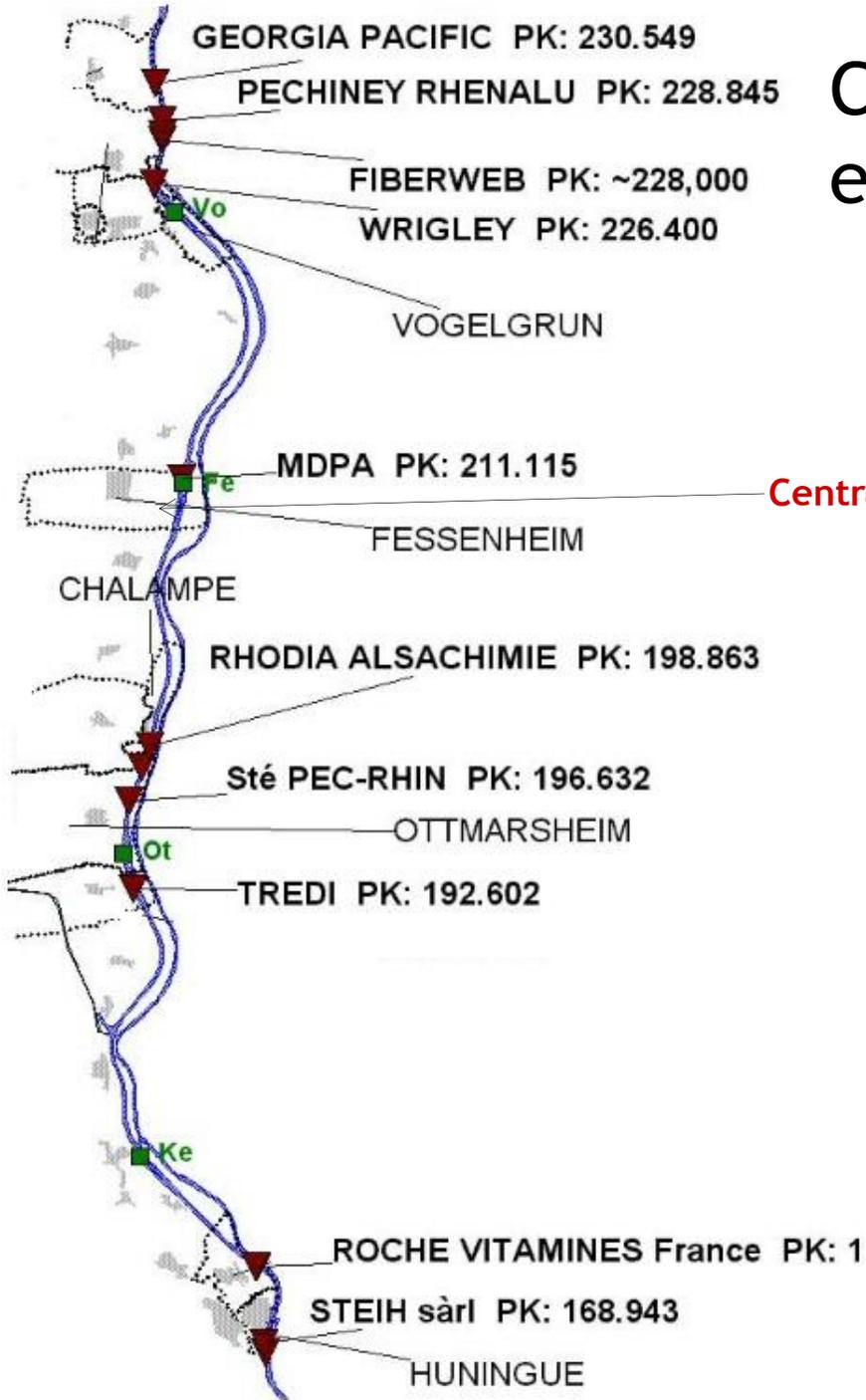
18,862 millions de tonnes sur 17 249 bâtiments chargés, dont 7,156 de matières dangereuses (2004 : 22,9 millions de tonnes)

Présence de passages routiers et ferroviaires (dont l'un bientôt en fonctionnement pour le tramway entre Strasbourg et Kehl au PK 294)

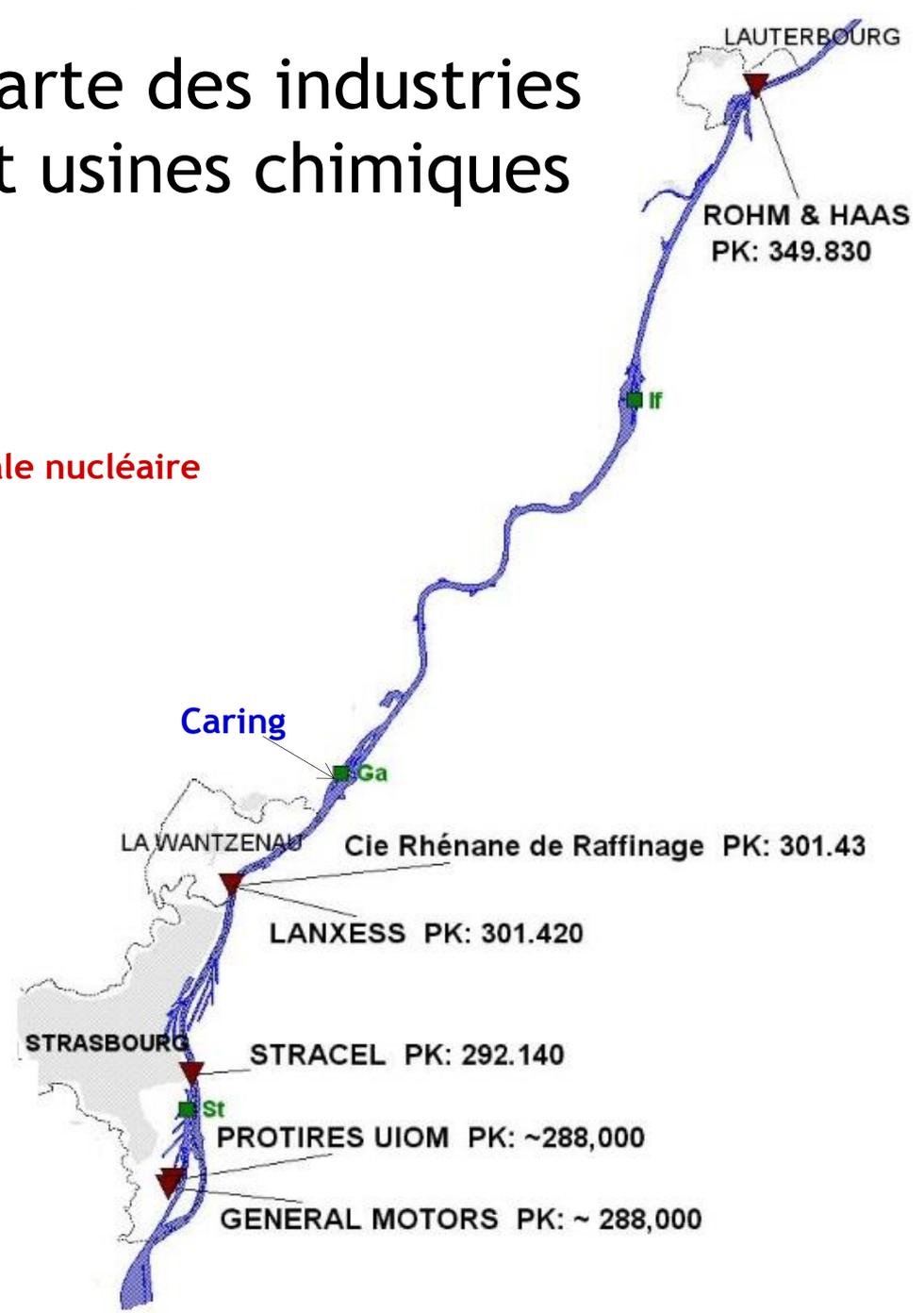
Industries et usines chimiques (rejets et risque de pollution par incendie) voir page suivante (NB : les noms des entreprises ont parfois changé)

Périmètre de R2 encadré par les stations de suivi de Weil-am-Rhein (DE-CH) à l'amont et de Karlsruhe/Lauterbourg (DE-FR) à l'aval.

# Carte des industries et usines chimiques



Centrale nucléaire



PLAN DE GESTION DES CRUES DU RHIN - PRINCIPAUX OUVRAGES

En fonction des possibilités et des risques, utilisation des ouvrages conçus pour la gestion des crues pour « fixer » géographiquement une pollution et éviter son écoulement en attendant de son traitement (ex. : marée noire dans un bief)

Donc nécessaire réactivité dès lors que pollution (et sa gravité) connue des services.



# L'alerte

Le permanent de la Préfecture (R2), prévenu d'une pollution sur le Rhin, prend contact avec le Caring pour décider s'il y a lieu de lancer ou non un message international.

NB : dans la quasi-totalité des cas, c'est le Caring qui l'informe d'une pollution.

Il recueille les informations sur la pollution auprès des services locaux concernés : Caring, DDT (service ayant police de la navigation), DREAL (police de l'eau et des installation classées), Gendarmerie Fluviale, Gendarmerie territoriale, Police nationale (selon zone), sapeurs-pompiers, agence régionale de santé et Préfecture du Haut-Rhin.

Trois possibilités : pollution grave, pollution mineure, pollution d'origine inconnue

Selon le lieu du constat de la pollution (sur rive française ou non), circuit de transmission de l'info différente.

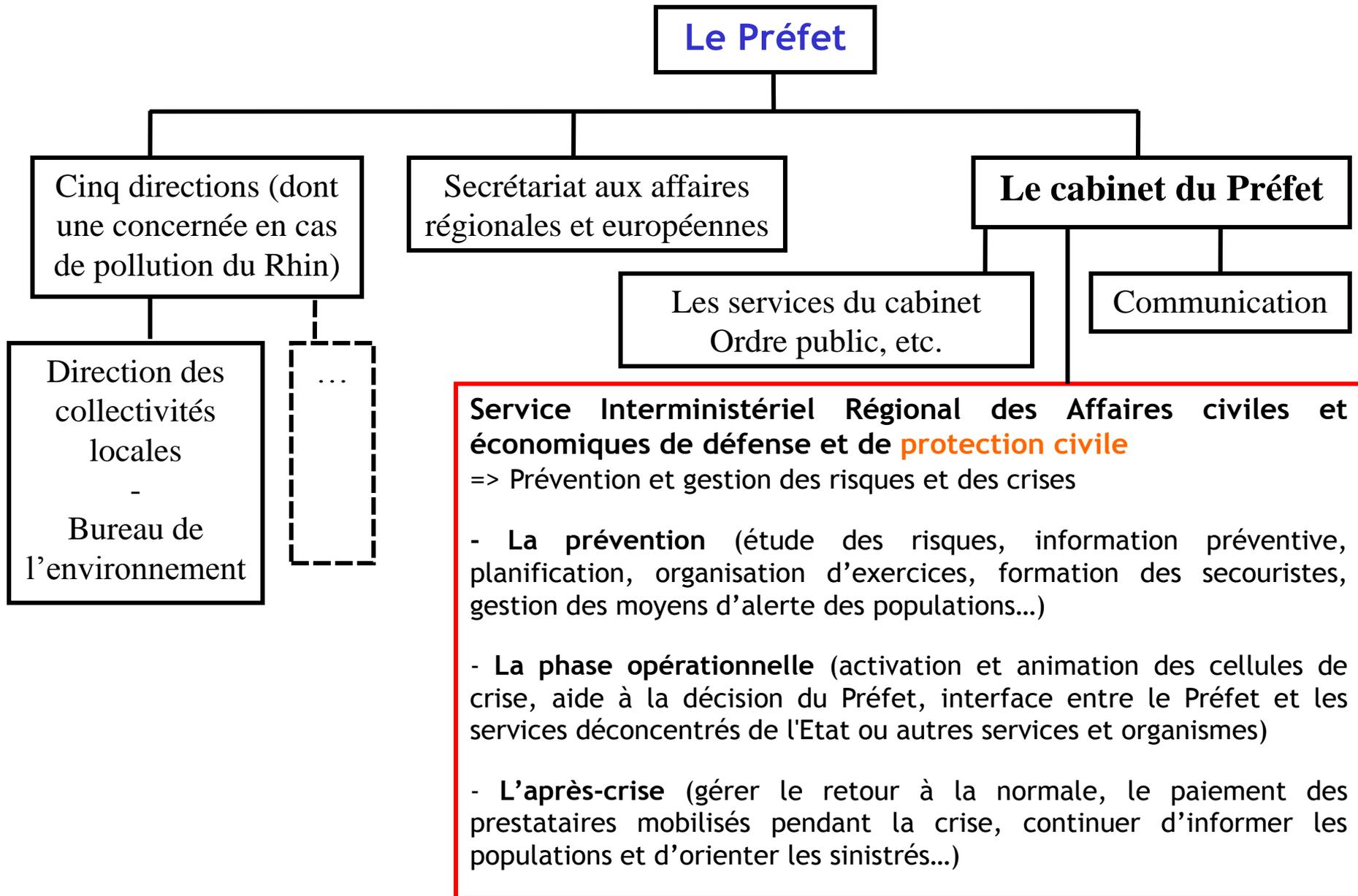
# R2

Si le CPIA R2 est situé à la Préfecture du Bas-Rhin, il convient d'être plus précis.

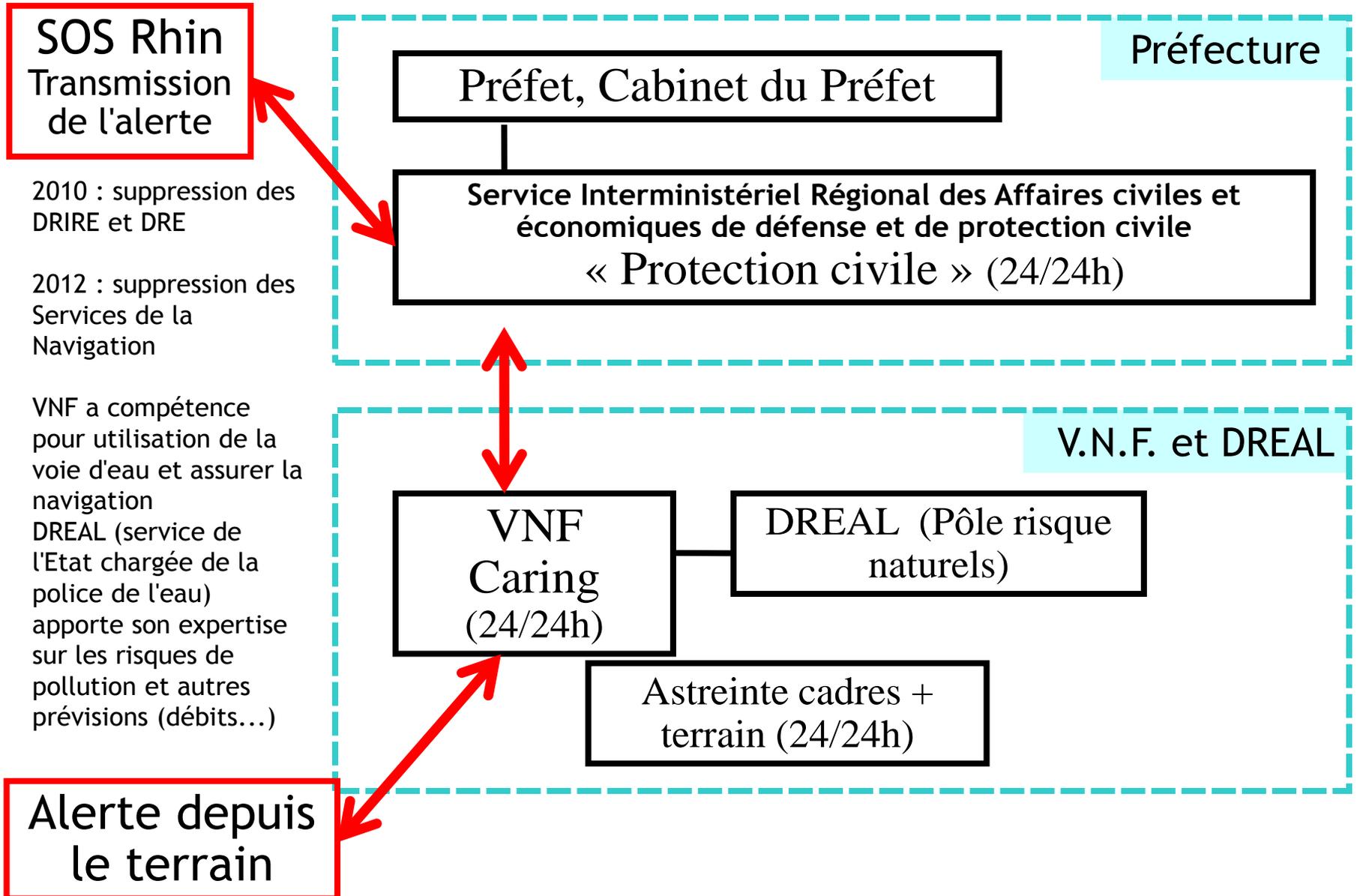
De nombreux services de la Préfecture peuvent être concernés par le Rhin, mais seul un est activé en cas d'alerte Pollution :

**le Service Interministériel Régional des Affaires civiles et économiques de défense et de protection civile**

# Préfecture du Bas-Rhin - services concernés par R2



# Organisation de R2



Sur le Rhin, deux départements : Bas-Rhin (67) et Haut Rhin (68)

□ deux Préfets compétents sur leur département

*Le Préfet est responsable de l'ordre public, de la protection matérielle et morale des populations, de la sauvegarde des installations et ressources d'intérêt général*

Le Préfet prépare et coordonne l'exécution des mesures qui incombent aux autres services

Dès lors, il faut comprendre :

- lancement et réception des alertes du Plan d'Avertissement et d'Alerte Rhin : CPIA R2, Préfet du Bas-Rhin

*-MAIS*

- actions sur le terrain : chaque Préfet sur son département



**Caring : le  
centre  
d'alerte du  
Rhin de VNF,  
opérationnel  
24/24 - 7/7**



- Gestion et suivi des crues du Rhin
- Surveillance et lutte contre la pollution
- Suivi du transport des matières dangereuses sur le Rhin
- Diffusion d'informations à la batellerie et aux services publics

# Autres services mobilisés ou autorités informées

**Préfet du Bas-Rhin (R2)**

Préfecture du Haut-Rhin (PK 168,5 à 236,2)

Préfecture du Bas-Rhin (PK 236,2 à 352,1)



**Gendarmerie fluviale ou (et) territoriale ou (et) Police**

SDIS 68

SDIS 67

SAMU 68

SAMU 67

Conseil départemental 68

Conseil départemental 67

DREAL (police de l'eau et installations classées)

DDT 67 compétente pour tout l'est pour la police de la navigation

Police de la pêche (DDT 68)

Police de la pêche (DDT 67)

Maires concernés (une quarantaine de communes)

VNF, exploitant du domaine public fluvial et de la navigation (+ des digues et écluses)

EDF (digues, écluses et usines hydroélectriques)

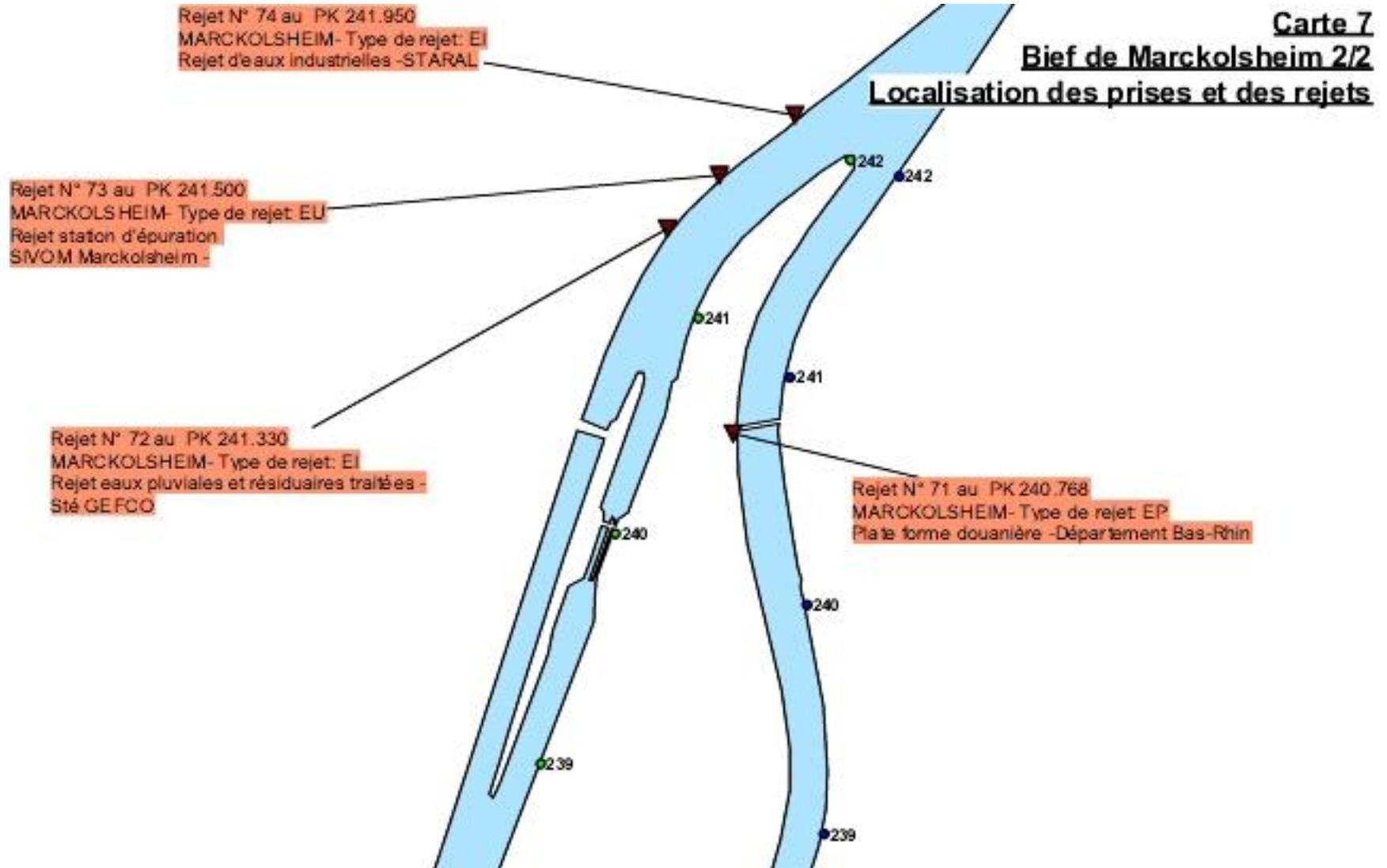
**Information des services allemands :**

**Regierungs Präsidium Karlsruhe + Regierungs Präsidium Freiburg + WSA + WSP**

# Outils disponibles

- liste des prises et rejets des principales usines
- liste des ouvrages à manœuvrer en cas de pollution
- site Internet de l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) [ineris.fr](http://ineris.fr) qui contribue à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens, et l'environnement
- base de données de polluants : GEFAHRGUT (Springer) avec les bases suivantes : Hommel, SFA, Chemdata, Merck, Suva, Bag et VCI
- diverses bases de données sur Internet (voir annexe 4 du PAA)
- Rijnalarm
- station de prélèvements en continu situées à Huningue (APRONA) (en temps réel, pour certains polluants)
- + la station de Karlsruhe/Lauterbourg (Agence de l'Eau Rhin-Meuse + Land BW)

# Exemple de carte des prises et des rejets



**De la réactivité dans l'alerte des services  
dépend l'efficacité pour traiter une pollution**

**Dernier exercice en septembre 2015 à Lauterbourg pour une usine Seveso  
Image plus bas : mai 2004, pollution du Port de Beinheim - PK 339**

